



Hercule, le lion et le cheval : les bronzes romains du puits 269 de Châteaumeillant/Mediolanum (Cher)

Sophie Krausz, Gérard Coulon

► To cite this version:

Sophie Krausz, Gérard Coulon. Hercule, le lion et le cheval : les bronzes romains du puits 269 de Châteaumeillant/Mediolanum (Cher). *Gallia - Archéologie des Gaules*, 2015, 72 (2), pp.301-320. 10.4000/gallia.907 . hal-01771967

HAL Id: hal-01771967

<https://hal.science/hal-01771967>

Submitted on 14 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Hercule, le lion et le cheval

Les bronzes romains du puits 269 de Châteaumeillant/Mediolanum (Cher)

Sophie KRAUSZ* et Gérard COULON**

Mots-clés. Bituriges Cubes, puits, rituels, bronzes antiques, III^e s. apr. J.-C.

Résumé. La fouille de l'oppidum gaulois de Châteaumeillant/Mediolanum a livré en 2012 un remarquable dépôt au fond d'un puits gallo-romain. De la céramique, de la faune, des tablettes de defixio et les restes d'une voiture à quatre roues composent cet ensemble associant près de 6 000 fragments divers. Parmi eux, ont été découverts quatre objets exceptionnels en bronze, une œnochoé à bec tréflé, une façade de coffre, une tête de cheval munie d'un long bec verseur et un lion en bronze massif aux yeux incrustés d'argent. Alors que les études archéologiques ne sont pas encore achevées, cet article propose une présentation préliminaire de ces quatre objets de bronze ainsi que les premières hypothèses de recherche.

Keywords. Bituriges Cubi, wells, rituals, ancient bronzes, third century.

Abstract. The excavation of the Gallic oppidum of Châteaumeillant/Mediolanum in 2012, yielded a remarkable deposit in the bottom of a Gallo-Roman well. It included nearly 6 000 diverse fragments, including ceramics, animal bones, defixionum tabellae and the remains of a four-wheel cart. Amongst these, four exceptional bronze objects were discovered an oinochoe (wine jug) with a trefoil spout, the front part of a chest, a horse's head featuring a long pouring spout and a solid bronze lion with silver-incrusted eyes. Although their archaeological studies aren't completed yet, this paper presents a preliminary examination of these four bronze objects and our first hypotheses about them.

Translation: Cécile TUARZE

L'oppidum de Châteaumeillant appartient à la cité des Bituriges Cubes, dont les limites avoisinent approximativement celles des départements actuels du Cher et de l'Indre auxquels il faut ajouter une partie de l'Allier et du Loir-et-Cher (fig. 1). Situé à environ 60 km de Bourges/*Avaricum*, capitale de ce territoire, le *Mediolanum* de la Table de Peutinger occupe une position privilégiée à l'extrémité sud de la cité des Bituriges, non loin des frontières des Arvernes et des Lémovices. À La Tène C2, une agglomération non fortifiée s'installe sur un promontoire naturel de 60 ha, encadré par deux rivières parallèles (fig. 2). Dès ce moment, des cargaisons d'amphores italiques affluent à Châteaumeillant. À La Tène D1, la ville se dote d'un *murus gallicus* qui enferme la moitié sud du promontoire, soit 25 ha. L'agglomération atteint alors sa plus grande extension tout en soutenant le rythme des importations de vin italien.

Au moment de la guerre des Gaules, le *murus gallicus* est renforcé par un énorme rempart défensif précédé d'un fossé à fond plat de 45 m de largeur (Krausz, 2007 ; Krausz, 2014). À cette époque, Châteaumeillant fait probablement partie des vingt

villes bituriges brûlées sur ordre de Vercingétorix¹, comme en témoignent les traces d'incendie observées au cours des dernières campagnes de fouilles dans l'habitat de La Tène D2 (Krausz, 2009). La ville est reconstruite à l'époque augustéenne et l'occupation du promontoire se maintient jusqu'à nos jours, sans rupture chronologique. Mais, aujourd'hui, si l'on perçoit bien l'habitat laténien parce qu'il est remarquablement conservé, il n'en est pas de même pour l'occupation gallo-romaine qui reste difficile à cerner et à comprendre.

UNE OCCUPATION GALLO-ROMAINE SINGULIÈRE

Dès le XIX^es., ce sont essentiellement les vestiges gallo-romains qui ont attiré l'attention de l'archéologue et historien Émile Chénon, à la suite de découvertes fortuites faites par les

1. *Guerre des Gaules*, VII, 14 et 15.

* Maître de conférences à l'université de Bordeaux-Montaigne et UMR 5607 du CNRS, Ausonius. Courriel : sophiekrausz@orange.fr

** Conservateur en chef honoraire du patrimoine. Courriel : gerard.coulon37@yahoo.fr



Fig. 1 – Les agglomérations antiques dans la cité des Bituriges Cubes

(DAO : S. Krausz, université de Bordeaux-Montaigne, carte actualisée d'après Batardy et al., 2001, p. 83).

habitants du quartier Saint-Martin (Chénon, 1940, p. 13) : ici des murs, de grandes pierres ouvragées ou une mosaïque, là des tuiles et des chapiteaux. On peut faire la même remarque en parcourant les notes consignées par Émile Hugoniot et Jacques Gourvest, les deux archéologues qui interviennent sur le site entre 1956 et 1984. Mis à part les fouilles spécifiques qu'ils réalisent sur le rempart gaulois et dans les caves à amphores laténiennes du jardin Gallerand dans les années 1950, nombreuses sont les découvertes isolées attribuables à l'Antiquité qu'ils signalent, en particulier dans le quartier Saint-Martin. Enfin, une nécropole à incinération gallo-romaine a été découverte en 1997 au bord de la rivière de la Goutte Noire, à l'occasion d'une évaluation archéologique préventive dans le cadre des travaux de déviation de Châteaumeillant (Krausz, 1997) ².

2. Étant donné l'ampleur du site et le nombre de tombes, l'aménageur a renoncé à la fouille et le tracé de la déviation a été modifié.

Cette nécropole se situe à quelques mètres de l'angle sud-est du rempart, du côté externe de l'*oppidum*.

Marion Bouchet a synthétisé l'ensemble des connaissances sur l'*oppidum* de Châteaumeillant et montré l'évolution de l'occupation entre La Tène C2 et le haut Moyen Âge (Bouchet, 2013, p. 36). Entre le I^{er} et le III^e s., l'occupation antique s'amplifie et montre une nette concentration dans le quartier Saint-Martin (fig. 3). Depuis le XIX^e s., les vestiges collectés témoignent donc clairement d'une continuité de l'occupation de l'*oppidum* après la guerre des Gaules, mais aucun quartier d'habitat ni monument public n'a pu être localisé avec précision. Les fouilles programmées qui ont débuté en 2001 dans la partie sud de l'*oppidum* n'ont pas, elles non plus, enrichi la connaissance de la structuration du site à l'époque romaine, même si des vestiges matériels attribuables à toutes les phases entre les I^{er} et V^e s. apr. J.-C. sont bien présents, sporadiquement, dans les chantiers de fouille. Cette situation reste singulière dans la

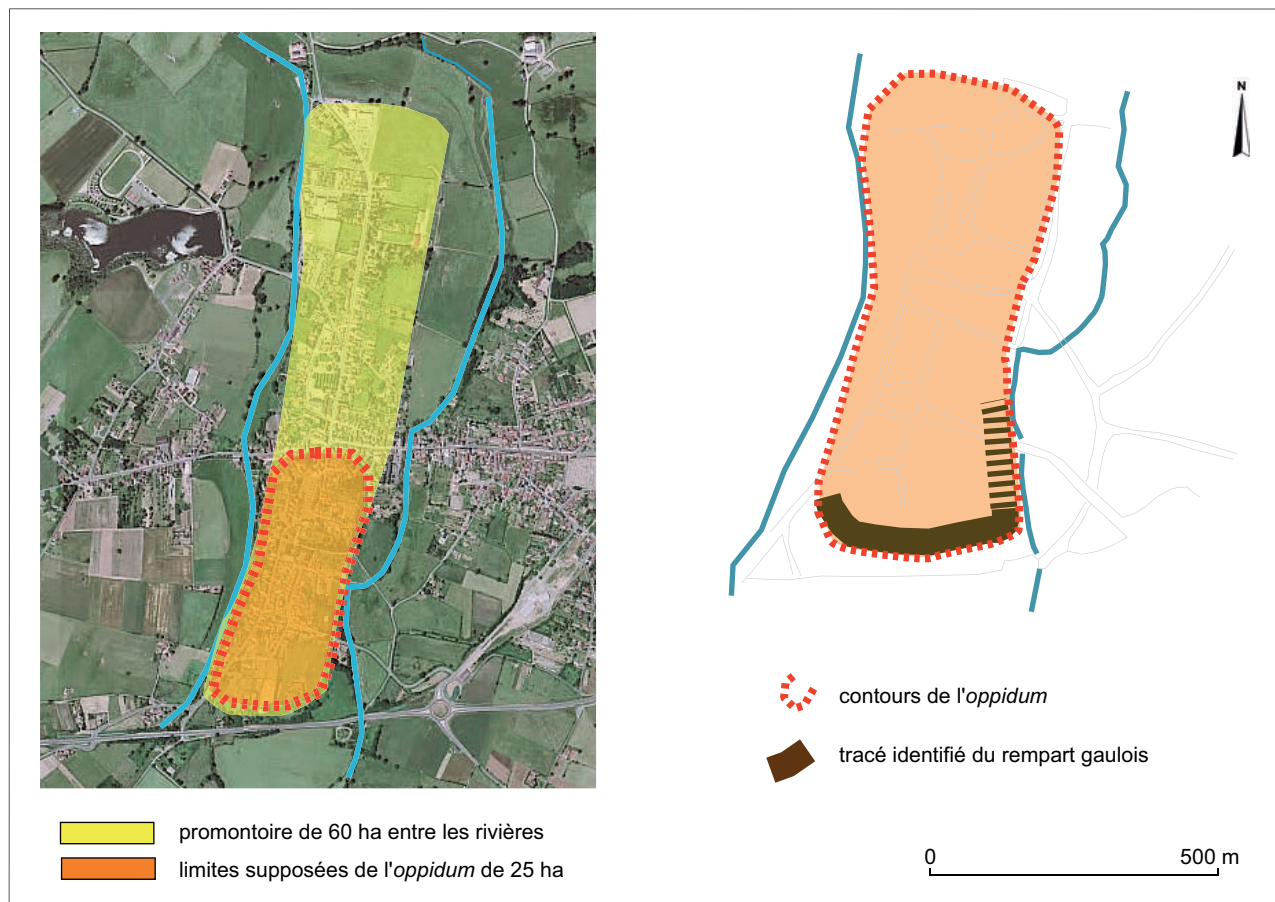


Fig. 2 – L'oppidum gaulois sur le promontoire de Châteaumeillant (DAO : S. Krausz, université de Bordeaux-Montaigne).

citée des Bituriges, car contrairement aux autres agglomérations de la *civitas* qui s'équipent rapidement de monuments publics, Châteaumeillant semble ne pas suivre le même mouvement que ses voisines.

Cette impression doit toutefois être nuancée car elle ne tient pas compte d'un sujet pourtant capital, celui des puits antiques de Châteaumeillant. La question des puits a été délaissée au cours de ces dernières années, pour plusieurs raisons : la première tient au fait que la problématique du programme de fouille qui a débuté en 2001 est clairement centrée sur l'évolution de l'urbanisation à l'âge du Fer. La seconde, qui rejoint la première, est une focalisation très forte de l'attention des chercheurs sur la grande originalité de l'oppidum de Châteaumeillant, les fameuses et énigmatiques « caves à amphores » dont la fonction n'est pas encore connue. Cette focalisation, encouragée à juste titre par des questionnements actuels sur les chronologies et les réseaux commerciaux italiens et gaulois à la fin de l'âge du Fer, a probablement fait passer au second plan le sujet des puits de Châteaumeillant depuis plusieurs décennies. La découverte exceptionnelle de 2012 relance enfin une discussion qui se trouvait déjà au centre des préoccupations scientifiques d'Émile Chénon au début du ^{xx}^e s.

L'érudit castelmeillantais connaissait entre 20 et 25 puits dans le quartier Saint-Martin. Certains d'entre eux avaient été observés par les habitants du quartier dans la seconde moitié du ^{xix}^e s., d'autres ont été fouillés et étudiés par Chénon lui-même entre 1898 et 1923 (Chénon, 1940, p. 24). D'après ses indications, on comprend que les puits se présentent souvent

en groupes, situation qui est bien visible sur la carte des découvertes anciennes réalisée par Marion Bouchet (Bouchet, 2007, carte 1, annexe III) (fig. 4). Les puits décrits par Émile Chénon sont tous de section circulaire, autour de 1,20 m de diamètre interne, et aucun ne semble antérieur à l'époque romaine (Chénon, 1940, p. 24). La majeure partie d'entre eux possédait un parement interne, dans certains cas encore en place et dans d'autres, démonté ou effondré. Les profondeurs sont diverses, en moyenne 15 m et jusqu'à 20 m. Le mobilier qui y est recueilli est varié : plusieurs fois sont évoqués des vases complets en céramique à différents niveaux du comblement ou au fond, dans la boue humide, des débris de construction (tuiles, enduits peints, chapiteaux) et de grandes quantités d'ossements d'animaux domestiques. Une œnochoé de bronze, haute de 21 cm, non décorée, provient du puits Perrot (Chénon, 1900, p. 33-34, pl. IV-fig. 3). Parmi les autres objets métalliques, Chénon signale à deux reprises des chaudrons en tôle de bronze en mauvais état, ainsi que divers objets en fer dont des outils. Il mentionne également des poids en plomb munis d'anneaux ou de chaînes, ainsi que des fragments de figurines en terre cuite. Alors qu'il les interprète d'abord comme des puits funéraires ³, Émile Chénon reconnaît plus tard qu'il s'est trompé et opte finalement pour des puits à eau (Chénon, 1940, p. 31). Il se

3. Dans les articles qu'il publie au cours de la décennie 1880, cette interprétation est récurrente. L'auteur s'est probablement laissé influencer par les nombreuses découvertes qui ont été faites entre 1880 et 1900 en France, comme au Bernard en Vendée, à Primelles dans le Cher, ou encore à Neuvy-Pailloux dans l'Indre.

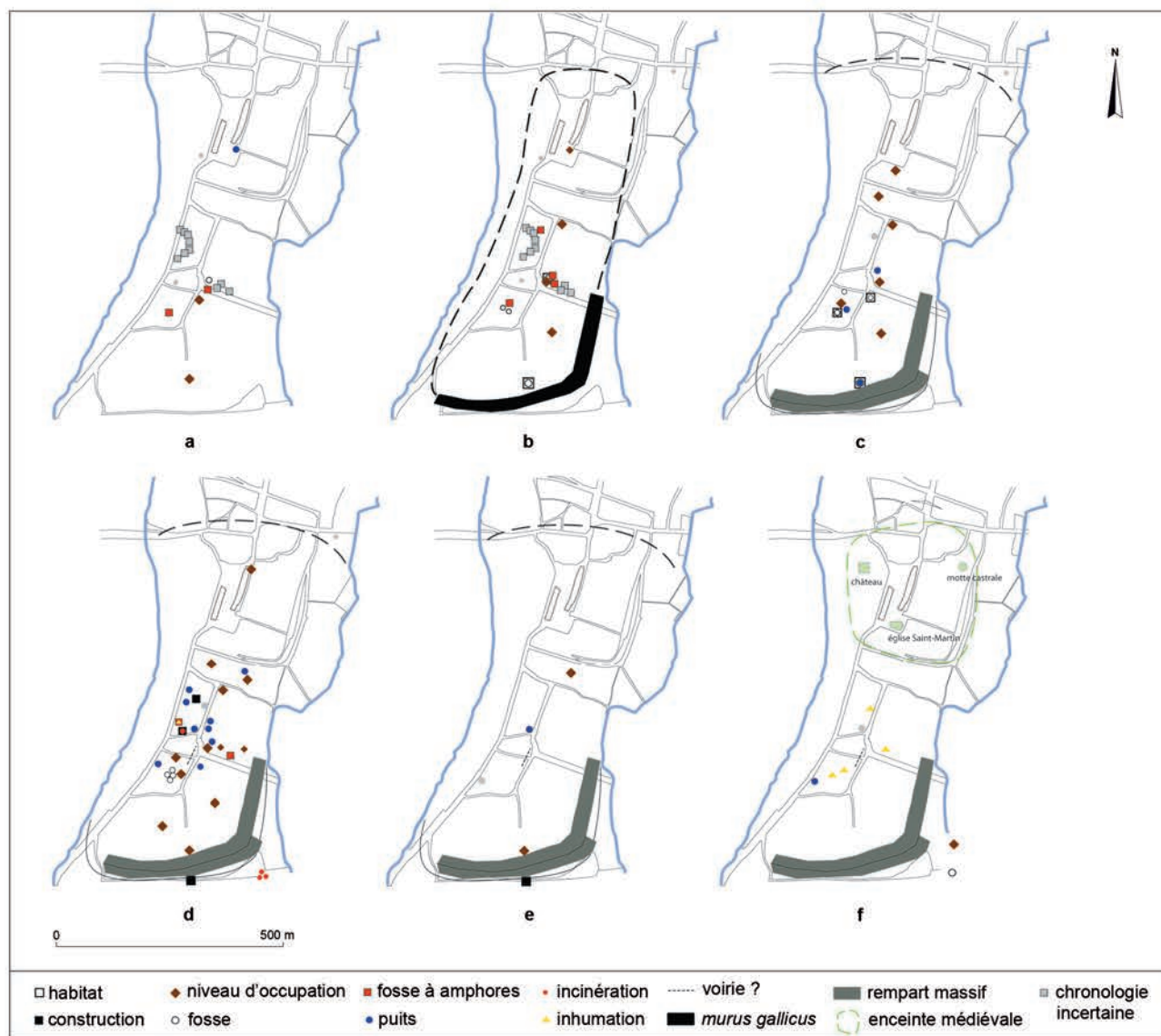


Fig. 3 – Chronologie de l'occupation de l'oppidum de Châteaumeillant à partir des données archéologiques antérieures à 2001 : a, La Tène C2/C2-D1 ; b, La Tène D1 ; c, La Tène D2/époque romaine précoce ; d, Haut-Empire ; e, Antiquité tardive ; f, Moyen Âge (d'après Bouchet, 2013, fig. 3, p. 34).

rend compte, en effet, qu'il n'y a pas d'ossements humains dans les puits fouillés, car il a pris soin de faire identifier systématiquement par le vétérinaire de Châteaumeillant⁴ les abondants restes osseux recueillis. Il n'y a qu'une seule exception pour les puits « Gallerand n° 1 » dans lequel le squelette presque complet d'un individu âgé a été découvert (Chénon, 1940, p. 31). Pour étayer sa nouvelle interprétation, il s'appuie sur la présence de matériel de puisage dans presque tous les cas : des chaînes en fer, des seaux en bois et en fer, des anses de seaux ou encore des douelles de bois. Pour conforter cette hypothèse vis-à-vis de ses collègues, qui sont plutôt convaincus à cette époque qu'il

s'agit de puits funéraires⁵, il évoque l'opinion de Jules Toutain, savant historien, qui n'hésite pas en 1924 à qualifier de puits à eau les nombreuses structures découvertes sur le plateau d'Alésia (Chénon, 1940, p. 31). Plus tard, en 1960, Émile Hugoniot et Jacques Gourvest fouillent le puits du jardin Kasmareck, toujours dans le quartier Saint-Martin (Hugoniot, Gourvest, 1961). On dispose pour celui-ci d'une coupe stratigraphique et le mobilier est exposé au musée de Châteaumeillant, en particulier une remarquable statue celtique portant un torse autour du cou. Malgré la présence de cette statue laténienne, le mobilier

4. Les inventaires originaux du vétérinaire Amichau sont conservés aux archives départementales de l'Indre dans les dossiers personnels d'Émile Chénon.

5. Les interprétations de puits sur les sites sus-cités et peut-être déjà celui de Toulouse (Haute-Garonne) ont considérablement influencé les chercheurs à la fin du XIX^e s. en France. Quand Chénon écrit ces nouvelles hypothèses, nous sommes au début du XX^e s., et non en 1940 comme l'indique la date de la publication : l'*Histoire de Châteaumeillant* d'Émile Chénon est en effet un livre posthume.

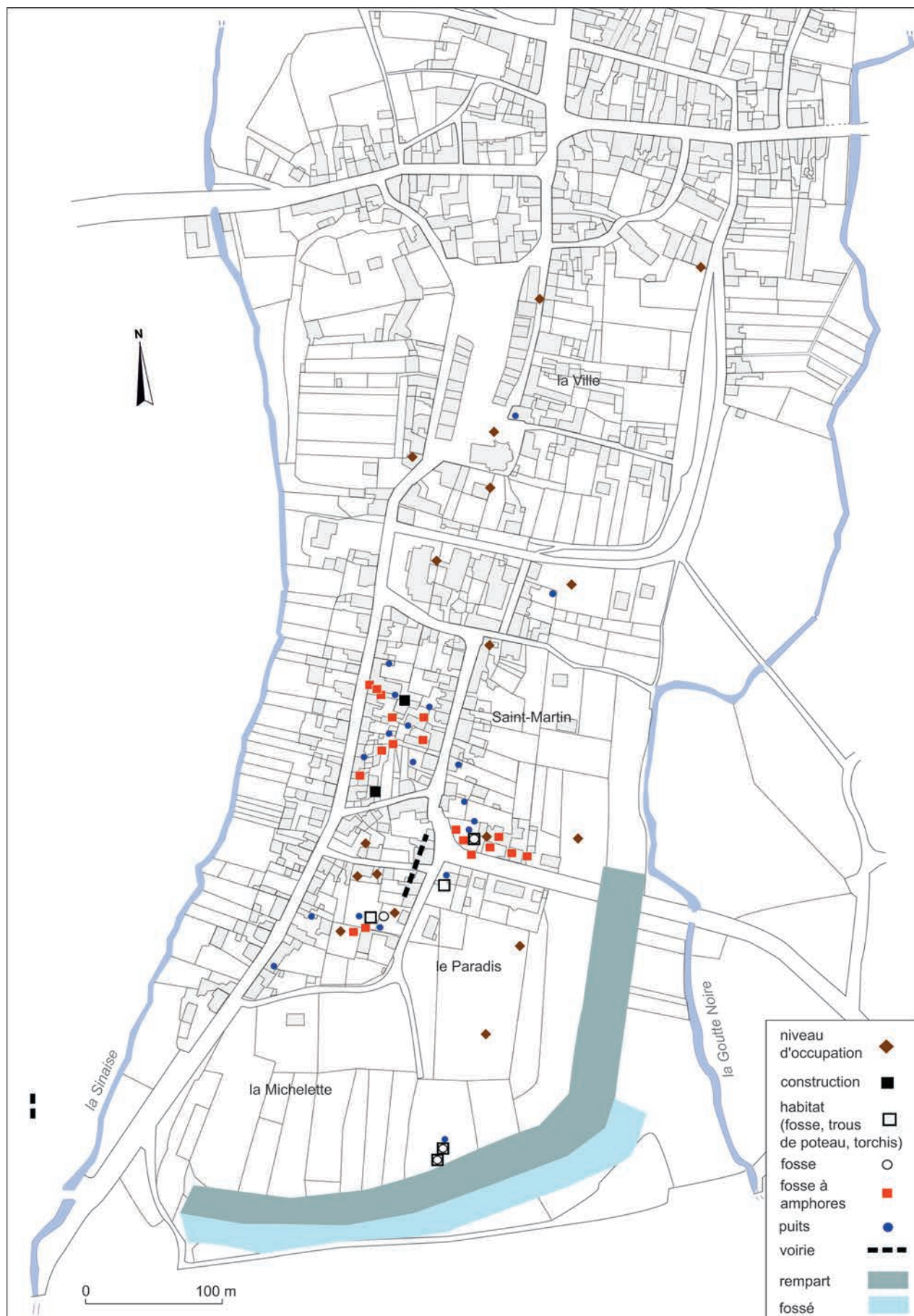


Fig. 4 – Carte de répartition des caves à amphores et des puits de Châteaumeillant d'après les découvertes anciennes (d'après Bouchet, 2007, carte 1, annexe III).

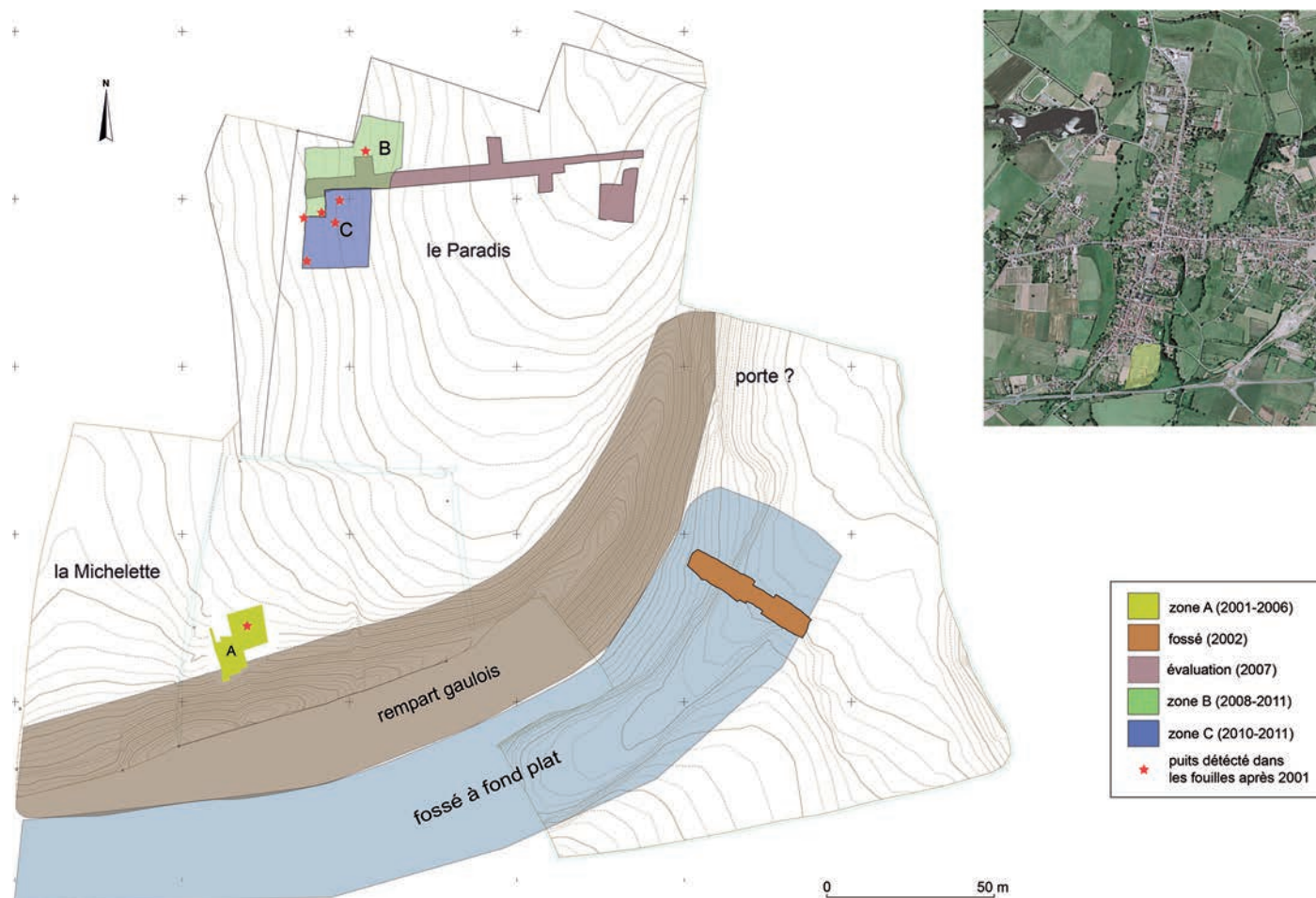


Fig. 5 – Plan de la réserve archéologique de la commune de Châteaumeillant : localisation des zones de fouilles depuis 2001 et des puits découverts (DAO : S. Krausz, université de Bordeaux-Montaigne).

découvert dans ce puits, notamment les céramiques sigillées, indique que son comblement est augustéen.

À la suite des observations accumulées depuis le ^{xix}^e s. sur les puits de Châteaumeillant, la fouille du puits 269 dans la zone C du Paradis, en 2012, place désormais la discussion à un autre niveau en raison des vestiges exceptionnels recueillis dans cette structure. Au-delà des questions que cette découverte soulève au sujet des rituels antiques liés aux puits, elle réactualise plus que jamais le débat sur l'occupation gallo-romaine de Châteaumeillant, sa nature, sa fonction et sa chronologie.

APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE ET TECHNIQUE DES PUIITS DE CHÂTEAUMEILLANT DEPUIS 2006

Au cours des fouilles programmées qui ont été relancées à partir de 2001, d'abord sur le rempart gaulois (zone A), puis à partir de 2007 dans l'habitat (tranchée d'évaluation puis décapage des zones B et C) (fig. 5), plusieurs puits ont été détectés dans les différents chantiers. Une seule de ces structures a été observée dans la zone A, à proximité immédiate du rempart, la structure 59. Il s'agit d'un puits à section circulaire, de 3,50 m de profondeur, dont on ne peut assurer aujourd'hui que le fond a bien été atteint lors de la fouille, ou que ce puits ait jamais

abouti à la nappe phréatique. L'étude du mobilier recueilli a montré que son scellement datait de la seconde moitié du ⁱⁱ^e s. apr. J.-C.

Dans le quartier du Paradis, le décapage des zones B et C, respectivement en 2008 puis en 2010, a fait apparaître cinq puits avérés ⁶ (fig. 6). Au cours de la campagne de 2011, le puits 209 a été fouillé dans la zone B par la société Éveha. Atteignant une profondeur de 9,50 m jusqu'à la nappe phréatique située en contrebas de l'*oppidum* ⁷, ce puits a livré une grande quantité de mobilier homogène datable de La Tène D1. Parmi les quatre puits identifiés dans la zone C, nous avons choisi pour la campagne 2012 de fouiller les structures 310 et 269. Ces deux puits avaient été sondés manuellement et par moitié jusqu'à 1,30 m de profondeur. Tous deux montraient des éléments de parement interne sur les parois et du mobilier gallo-romain dans le comblement supérieur. Seul le puits 269 a finalement été fouillé au cours de la campagne 2012 ; le projet de fouiller le second a été abandonné à la suite des découvertes abondantes et exceptionnelles collectées dans le premier.

6. On peut ajouter à ces cinq puits certains, un sixième probable (st. 330). L'incertitude est due au fait que cette structure est engagée sous la berme ouest du chantier, ce qui nous empêche d'affirmer qu'il s'agit bien d'un puits.

7. La nappe phréatique se trouve en effet dans la plaine alluviale des deux rivières qui encadrent l'*oppidum*, la Sinaise à l'ouest et la Goutte Noire à l'est. L'*oppidum* domine cette plaine d'environ 10 m (Krausz, 2007, p. 8).



Fig. 6 – Plan des zones fouillées B et C et localisation des puits (DAO : S. Krausz, université de Bordeaux-Montaigne).



Fig. 7 – La plate-forme d'Éveha au-dessus du puits 269 : a, vue générale du chantier de Châteaumeillant en 2012 (au fond à droite, la plate-forme) ; b, vue rapprochée de la plate-forme de fouille du puits 269 (clichés : S. Krausz, université de Bordeaux-Montaigne).

L'approche archéologique des puits de Châteaumeillant correspond à une problématique spécifique et diachronique. Elle associe l'étude des mobiliers, l'architecture, la conception et le fonctionnement des puits, ainsi que leur répartition dans l'habitat. Cette démarche prend en compte les aspects techniques et technologiques des puits, la question de l'alimentation et de la gestion de l'eau pour les activités pratiquées, la nature des comblements selon les périodes et enfin, la caractérisation des dépôts rituels (dépôts de fondation et de condamnation). Depuis 2011, la fouille des puits de Châteaumeillant est entièrement assurée par deux archéologues d'Éveha (Bruno Zélie et Guillaume Gouzon), société privée agréée par l'État, équipée

de moyens exploratoires mécanisés et sécurisés⁸. Le puits 269 a été fouillé jusqu'à une profondeur de 14 m depuis la surface actuelle. Une structure métallique, composée de tubes d'échafaudage, constitue la plate-forme de travail des archéologues (fig. 7). Elle permet également de circuler au-dessus du puits et accueille le treuil mécanique pour la descente et la remontée des hommes et des seaux de sédiments.

8. Ces travaux sont réalisés en même temps que la fouille programmée. Seuls les archéologues d'Éveha descendent dans les puits, mais c'est l'équipe du chantier qui trie les sédiments extraits des puits, tamise et gère le mobilier archéologique.

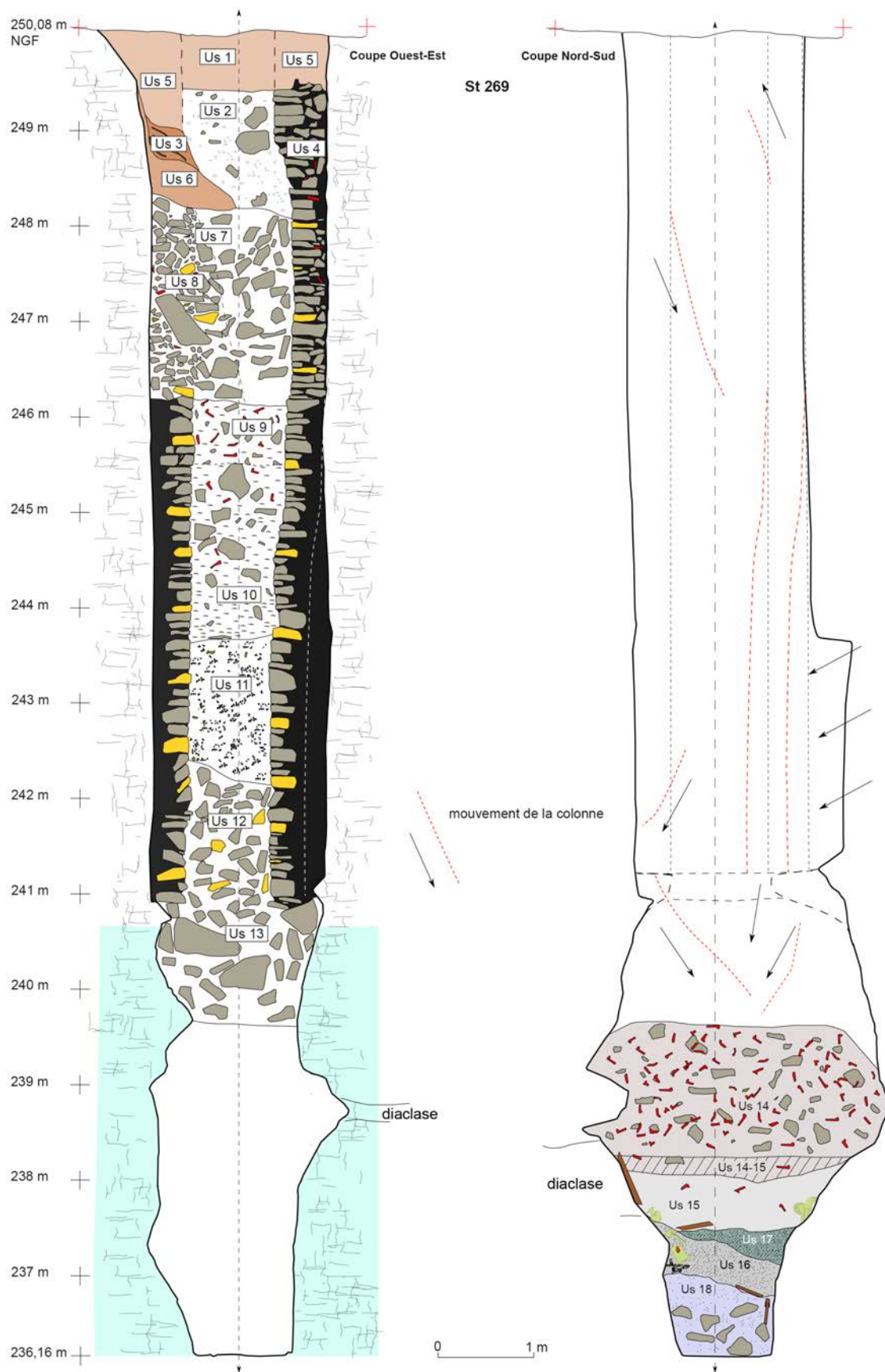


Fig. 8 – Coupes du puits 269 de Châteaumeillant (DAO : B. Zélie, Éveha).



Fig. 9 – L'œnochoé en bronze et son anse du puits 269 : a, avant restauration ; b et c, après restauration (clichés : J.-G. Aubert, Arc'Antique).

Au niveau du décapage, le puits 269 présente un profil en entonnoir d'un diamètre de 2,40 m à l'ouverture (fig. 8) qui se réduit très rapidement et affecte une forme parfaitement circulaire. Le diamètre du creusement est alors de 2 m sur une profondeur de 9 m. L'intérieur du conduit est garni d'une colonne de pierre sèches formée d'un assemblage de grosses dalles, réduisant le tube interne à un diamètre moyen de 1,20 m. La fouille de la structure a montré un comblement composé de remblais quasiment stériles dans les 10 premiers mètres. L'US 13 semble sceller le puits, en particulier le riche dépôt qui se trouve juste en dessous (US 15 et 16). Ces niveaux contenaient 5628 objets et fragments dont la faune représente près de la moitié. La céramique arrive en seconde position ; on observe ensuite trois catégories d'objets métalliques : fer, bronze et plomb. Les mobiliers en fer sont les plus nombreux. Certains correspondent à des outils agricoles et l'un d'entre eux est encore emmanché, mais la majorité des éléments en fer appartient à une voiture à quatre roues entièrement démontée. Plusieurs tablettes en plomb repliées ont été découvertes et deux d'entre elles contenaient des éléments végétaux, des poils d'animaux, plumes d'oiseaux et des cheveux humains. Parmi les catégories rares, on remarque la présence d'un reste de vannerie, 15 fragments de cuir et 1074 pièces de bois. Parmi celles-ci, 150 correspondent à des artefacts, planches, pieds de meubles ou pièces de la voiture. On dénombre également une cinquantaine de fragments de verre antique et quelques éléments de meules. Dans la boue du fond, plus de 6000 carporesses ont pu être obtenus au tamisage. Enfin, cinq monnaies romaines ont été découvertes dans les US 14, 15 et 18. Dans la dernière se trouvent les seules monnaies de bronze lisibles, identifiées par Katherine Gruel : la première est un sesterce pour Faustine II divinisée, la seconde un *as* pour Lucille. Ces deux monnaies sont des émissions datant du règne de Marc Aurèle (161-180). Même si elles ont pu circuler au cours de la génération qui a suivi la mort de l'empereur, elles calent le comblement du puits à la fin du II^e s. ou au début du III^e s. apr. J.-C. L'étude de la céramique confirme cette datation⁹.

9. Les mobiliers provenant du puits sont actuellement en cours d'étude et nous ne pouvons pas ici donner plus de détails. Une monographie verra le jour lorsque toutes les études seront achevées.

LES BRONZES DU Puits 269

Ils constituent les objets les plus exceptionnels recueillis dans le puits¹⁰. Il s'agit de mobiliers de haute qualité, découverts dans un état de conservation remarquable. Les incrustations d'argent sur deux des pièces et de cuivre rouge pour l'une d'entre elles, mais surtout leur qualité technologique et artistique, nous invitent à les reconnaître comme des pièces d'orfèvrerie. Le lion, le cheval, la serrure et l'œnochoé appartiennent au même dépôt archéologique, même si deux US (15 et 16) ont été distinguées au moment de la fouille. Ces objets, conservés dans un milieu constamment humide et anaérobie, à plus de 12 m de profondeur, ont été peu altérés depuis leur dépôt il y a 1800 ans. Au moment de leur découverte, ils étaient enrobés d'une fine couche de concrétion verdâtre mais leur épiderme sous-jacent était intact. Les bronzes arborent leur éclat doré d'origine, sauf l'œnochoé qui présente un état de conservation différent. Au moment de leur découverte, ces bronzes ont été déposés immédiatement dans des bacs remplis d'eau et conservés ainsi jusqu'à leur transport au laboratoire Arc'Antique de Nantes. En septembre 2012, ils ont été pris en charge par les restaurateurs spécialistes des métaux de ce laboratoire, Stéphane Lemoine et Loretta Rossetti, qui les ont nettoyés, stabilisés et protégés.

L'œNOCHOÉ

En tôle de bronze, il s'agit d'une œnochoé à fond plat et à embouchure trilobée d'une hauteur de 16 cm (fig. 9). Selon Stéphane Lemoine qui l'a restaurée, « [...] elle a été obtenue par fonte, chaudronnage et reprise par tournage [...] les surfaces

10. Les auteurs souhaitent remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à cette découverte : l'équipe archéologique et les fouilleurs de Châteaumeillant, les institutions qui soutiennent financièrement nos travaux, et nos collègues qui nous ont orientés dans nos recherches : le maire de Châteaumeillant, Guy Bergerault, et l'adjoint aux affaires culturelles, Jean-Luc Daugeron, le conservateur régional de l'archéologie du Centre (DRAC du Centre), Laurent Bourgeau, le Conseil régional du Centre, le Conseil général du Cher, l'association ARCHEA, le laboratoire AOROC (UMR 8546 du CNRS et de l'École normale supérieure de Paris), Éveha, Christine Bouclet-Riquier, Loretta Rossetti, Stéphane Lemoine (laboratoire Arc'Antique), Hélène Chew (musée d'Archéologie nationale) et Benoît Mille (laboratoire du C2RMF).



Fig. 10 – Décors de l'anse de l'œnochoé (clichés : J.-G. Aubert, Arc'Antique).

d'origine sont masquées quand elles ne sont pas détruites, par diverses strates de produits de corrosion du cuivre dont la répartition est aléatoire »¹¹. La composition de son alliage n'est sans doute pas la même que celle des fontes de bronze des trois autres pièces, et il est certain, en raison de son usure, qu'elle était en mauvais état lorsqu'elle a été jetée dans le puits. En témoigne l'érosion des surfaces et des décors de l'anse. Son épiderme est assez dégradé et la panse présente des fissures. Ces entailles sont visiblement anciennes et n'ont pas été occasionnées par le choc dans le puits, puisque le vase n'est pas déformé. On peut en déduire que l'œnochoé a été abandonnée car les fissures la rendaient impropre à contenir des liquides.

Le vase est trapu et repose sur un fond large. La panse est ovoïde, le col tronconique et l'épaule présentent un angle assez marqué. Aucun décor n'est visible sur le vase, mais l'usure actuelle de l'épiderme ne permet pas d'assurer qu'il n'y en avait pas quand il était en bon état. L'embouchure comprend trois lobes de dimensions à peu près égales, le lobe verseur étant légèrement plus allongé.

L'anse n'a pas été retrouvée en place sur le vase, mais on peut cependant affirmer qu'elle lui appartient et qu'elle s'est désolidarisée lors du jet dans le puits. On peut également affirmer qu'il ne s'agit pas de l'anse d'origine, mais d'une anse de remplacement. En effet, Stéphane Lemoine a observé deux trous de rivets sur le mascaron de l'anse, qui ne correspondent à aucune perforation dans la panse de l'œnochoé. Ces trous sont comblés par un métal blanc (probablement un mélange de plomb et d'étain) qui a servi à ajuster par brasure la nouvelle anse à la panse de l'œnochoé. On remarque aussi que le visage qui orne la partie supérieure de l'anse semble avoir été raboté au niveau du menton de manière à ce que l'anse puisse être ajustée sur le vase ; les larges rayures abrasives observées par le restaurateur à cet endroit l'attestent. Enfin, malgré le soin apporté à l'adaptation de l'anse sur l'embouchure lors de la réparation, les pièces sont mal jointes et un jour subsiste entre les deux.

Cette anse se développe en un arc régulier dont la section est subcirculaire. Elle comporte deux décors, l'un à l'extrémité supérieure, l'autre à l'attache inférieure. En haut, on observe un visage humain apparaissant sous un capuchon qui couvre

les oreilles jusqu'à la base des maxillaires (fig. 10). Sur le visage, les deux yeux, la bouche et le nez sont perceptibles, mais sans détails, en raison de la forte érosion du motif. Selon une position classique, les bras du personnage sont largement écartés et reposent partiellement sur la lèvre de l'œnochoé. Ces deux embrasses sont terminées par des mains qui ne sont pas détaillées, mais symbolisées par deux parties triangulaires évoquant une palmette. Cette terminaison des bras est comparable à celle du personnage féminin qui orne la partie supérieure de l'anse de l'œnochoé de la tombe de Neuville-Pailloux (Indre), datable du milieu du I^{er} s. apr. J.-C. (Ferdrière, Villard, 1993, p. 182-183). Le dos du personnage est marqué par une ciselure centrale qui évoque la colonne vertébrale. Le décor de l'attache inférieure, lacunaire, montre une petite protubérance qui figure une seconde tête humaine, plus érodée encore que la première. On ne perçoit que la forme ovale et régulière d'un visage dont tous les détails anatomiques sont effacés par l'usure (fig. 11). Sous cette tête se développe un buste représenté de face, et plus bas, de chaque côté et figurés de profil, on distingue le corps, les pattes et la queue de deux animaux semblables, accroupis et affrontés. Il manque la partie inférieure du motif, visiblement brisée. Trois hypothèses sont envisageables pour expliquer cette cassure. Elle peut être consécutive au choc lors du rejet dans le puits, ou bien a pu aussi se produire lors de l'utilisation de l'œnochoé après l'adaptation de la nouvelle anse. Mais nous pensons plutôt que l'amputation a été faite volontairement lors de la réparation, afin de permettre un meilleur ajustement à la courbure de la panse.

En dépit de son usure et de ses lacunes, ce motif de l'attache inférieure de l'anse, extrêmement rare, est identique à celui d'une œnochoé découverte dans la maison de Ménandre à Pompéi (Région I, *insula* 10,4, inv. 5016) (fig. 12). Le décor du vase pompéien, intact et complet, y montre une sphinge dont le buste, représenté de face, est encadré de deux corps du même monstre vus de profil (Tassinari, 1993). Une palmette ornée de traits rayonnants occupe la partie inférieure du motif. Au vu de ce décor conservé dans son intégralité, sur l'anse de Châteaumeillant manquent l'extrémité des ailes, la palmette et la partie rattachant celle-ci à la sphinge.

L'œnochoé du puits 269 de Châteaumeillant est la troisième à embouchure trilobée recueillie sur le territoire biturige. Les deux autres, encore inédites, ont été découvertes récemment à

11. Rapport de restauration de l'œnochoé découverte dans le puits 269 de Châteaumeillant, Nantes, laboratoire Arc'Antique, janvier 2013 (non publié).



a



b

Fig. 11 – Décor de l'attache de l'œnochoé sur la panse : **a**, visage humain, profil gauche ; **b**, détail de l'attache (clichés : J.-G. Aubert, Arc'Antique).

Saint-Ambroix (Cher) et à Étrechet (Indre)¹². Il est à noter que sur les quatre cruches de bronze présentes dans les tombes du « groupe de Fléré » (Ferdière, Villard, 1993), aucune ne présente une telle embouchure tréflée : trois sont à embouchure bilobée

12. Une cruche à embouchure trilobée de type Eggers 125/Tassinari 2300/Miligen/Nuber (Th. Boucher) à Étrechet (Indre), ZAC d'Ozan (Munos dir., 2010).



Fig. 12 – Œnochoé de la maison de Ménandre à Pompéi (d'après Tassinari, 1993).

(Berry-Bouy, Neuvi-Pailloux et Fléré-la-Rivière) tandis que celle de Châtillon-sur-Indre présente une embouchure évasée avec une lèvre verticale à mince bord droit. Revenons à l'œnochoé de Châteaumeillant. Aux plans typologique et chronologique, il convient, compte tenu de la réparation, de disjoindre le récipient et l'anse. Le premier est proche d'un exemplaire trouvé dans le lit de la Saône à Thorey, commune de Saint-Germain-du-Plain (Saône-et-Loire) et daté de la fin du I^{er}-début du II^e s. apr. J.-C. (Baratte *et al.*, 1984, p. 81, pl. XXXIX, 115). Si l'on se réfère à la classification établie par S. Tassinari pour la vaisselle de bronze de Pompéi, la forme du récipient évoque le type à panse ovoïde et à profil discontinu D 2300 (Tassinari, 1993) datable du I^{er} s. apr. J.-C. Ce récipient à embouchure trilobée, semblable au type Eggers 125 (Eggers, 1951), pourrait être une production italique datable du I^{er} au III^e s. apr. J.-C. Quant à l'anse réajustée sur ce vase, son état d'usure pourrait suggérer une datation plus ancienne (fin du I^{er} s. apr. J.-C. ?), et une production elle aussi italique et peut-être même pompéienne.

Ajoutons enfin qu'un puits de Châteaumeillant avait déjà livré une œnochoé de bronze. En 1900, la fouille du puits Perrot permit d'en recueillir une – aujourd'hui perdue – à col



Fig. 13 – La serrure au moment de sa découverte dans le puits 269 (cliché : S. Krausz, université de Bordeaux-Montaigne).

tronconique et dont la panse était « percée de plusieurs trous, provenant de l'usure » (Chénon, 1900, p. 33-34 et pl. IV, 3). L'anse, dépourvue de décor aux attaches, n'était ornée que de simples guillochures. Chénon datait le comblement du puits de la fin du Bas-Empire.

LA SERRURE

Cette pièce quadrangulaire en tôle de bronze mesure 26 cm de longueur pour 24 cm de largeur. L'éclat doré du bronze était bien visible au moment de la découverte, la tôle étant très peu altérée (fig. 13). On pouvait alors distinguer une entrée de clé et, au milieu de l'objet, un buste couvert de concrétions. Ce buste mesure 8,8 cm de longueur, pour 6,2 cm de large et 4,4 cm d'épaisseur. La restauration a révélé qu'il appartenait à un personnage masculin au visage juvénile. Le cou est fort, symbolisant la virilité du jeune homme. Sa tête est ornée d'une chevelure abondante et bouclée qui descend jusqu'aux épaules. Les boucles s'enroulent sur elles-mêmes pour encadrer totalement le visage et dégager le front. L'expression est volontaire et les yeux grands ouverts sont incrustés d'argent. Le nez, bien marqué et droit, la bouche, légèrement tombante et entrouverte, confèrent au visage une impression de vie et de puissance (fig. 14). L'homme porte un vêtement plissé sur sa poitrine, laissant l'épaule droite dénudée. Sur cette épaule musclée, une fibule fixe l'étoffe. Ce bijou est difficile à identifier car il existe de nombreux types de parures circulaires entre les 1^{er} et III^e s. apr. J.-C. Le cabochon central pourrait se rapporter à une fibule de type géométrique plate (type Feugère 1985, 24f, datation courant 1^{er} s. apr. J.-C.), mais plus probablement à une fibule conique dont il existe de nombreuses variantes en Europe entre le 1^{er} et le milieu du II^e s. apr. J.-C. (par exemple Feugère, 1985, type 25a avec une datation +70/150).

L'épaule gauche, quant à elle, est cachée par le vêtement ou plus probablement par la peau du lion qui couvre le dos du

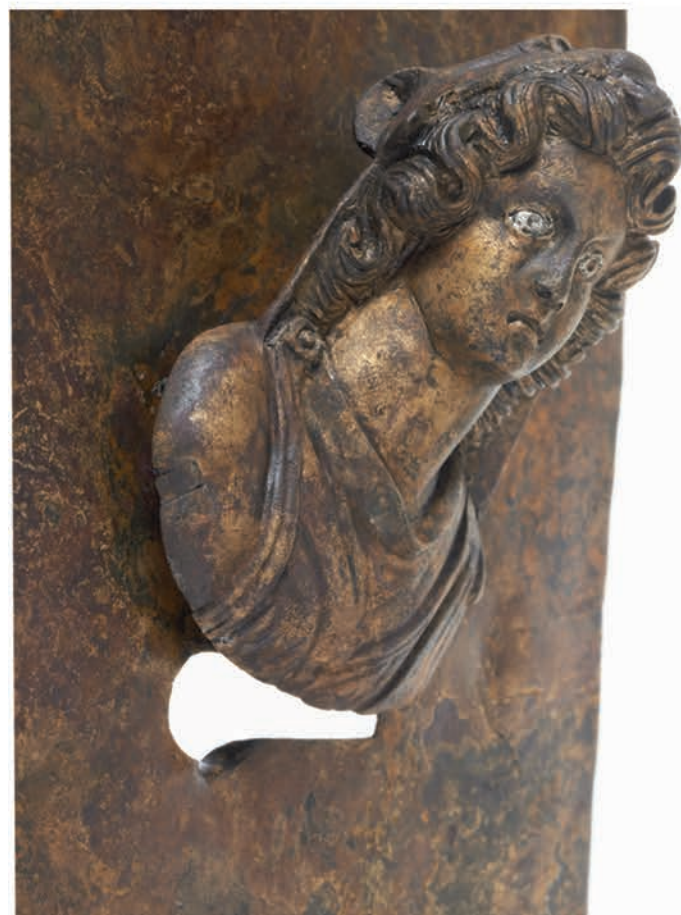


Fig. 14 – Détails du buste et du cache-entrée de la serrure (clichés : J.-G. Aubert, Arc'Antique).



Fig. 15 – Le lion couvrant la tête d'Hercule (clichés : a et b, J.-G. Aubert, Arc'Antique ; c, S. Krausz, université de Bordeaux-Montaigne).

personnage. La patte gauche de l'animal repose sur cette épaule et le haut du crâne est caché par la tête du félin aux yeux clos (fig. 15). L'anatomie de la tête du lion est bien détaillée : petites oreilles arrondies, nez bien rond lui aussi, aligné précisément dans l'axe du nez du personnage. Sur la face postérieure de la sculpture, la crinière du lion est figurée par de belles boucles triangulaires gravées et couchées (fig. 15, n° 3). Leur relief est volontairement peu marqué car, plus hautes, elles auraient gêné la rotation du médaillon. La tête de lion est portée par le jeune homme à la manière d'un casque. Il s'agit là, sans contredit, de l'évocation mythologique d'Hercule, revêtant la peau de l'invincible lion de Némée, ici représenté jeune et glabre, tel qu'il est souvent montré sur les modèles grecs de l'époque classique et même sur les figurations romaines¹³. La virilité du héros mythologique est exprimée ici par la musculature développée et le cou puissant.

13. Par exemple sur un lécythe attique à figures rouges de Géla (450 à 400 av. J.-C.), conservé au musée archéologique régional de Palerme (inv. NI 2153), sur la célèbre statue en bronze doré du musée du Capitole à Rome (II^e s. av. J.-C., inv. MC 1265) et sur une mosaïque de la maison aux travaux d'Hercule à Volubilis (Maroc). En Gaule, sur 178 reliefs gallo-romains où la tête d'Hercule est analysable, 148 sont barbus et 30 imberbes (Moitrieux, 2002, p. 51, tableau 3).

Ce buste d'Hercule juvénile est relié à un mécanisme visible sur la face postérieure de la tôle. Celui-ci comprend une fente linéaire de 4 cm de long à bords arrondis, parallèle aux grands côtés de la tôle. L'une des extrémités est un peu plus large, près de l'entrée de serrure. Celle-ci est positionnée exactement au milieu de la tôle, perpendiculairement à la fente. Elle correspond à une entrée de 4 cm de hauteur, 1,6 cm de diamètre, et convient à une très grosse clé droite. Le trou de serrure est légèrement enfoncé, suggérant que la fermeture a été forcée. À l'intérieur de la fente, on observe une rondelle en métal blanc qui bloque un axe relié au buste de la face antérieure (fig. 16). Cet axe pouvait coulisser d'un bord à l'autre de la fente. Parvenu dans l'élargissement situé à proximité de l'entrée de serrure, il était arrêté, ce qui permettait au buste de pivoter pour masquer totalement le trou. La fonction de ce médaillon pivotant est donc claire. Il s'agit du cache-entrée d'une serrure à clé droite dont le mécanisme est toujours en place à l'arrière de la pièce. Si cette identification ne pose pas de problème, en revanche, la restitution de l'objet complet auquel se rattachaient cette plaque de bronze et ce cache-entrée est plus difficile à imaginer car on ignore s'il s'agissait d'un coffret, d'un coffre ou même, pourquoi pas, d'une porte.

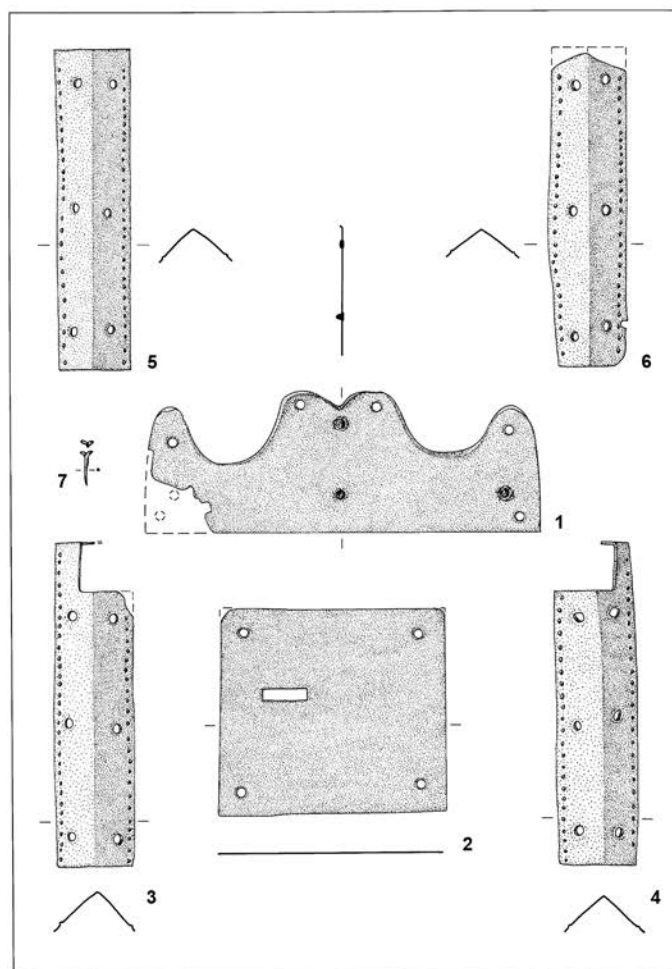
Après de nombreuses recherches, il apparaît que le meilleur indice quant à la fonction de cet objet est fourni par les deux



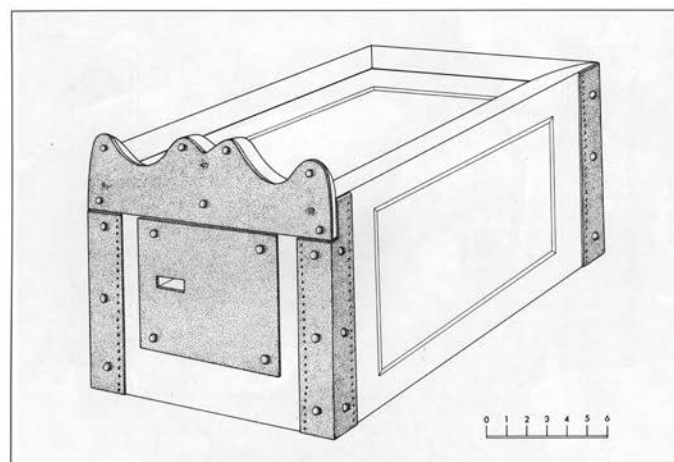
Fig. 16 – Face postérieure du cache-entrée avec son mécanisme de fermeture (cliché : J.-G. Aubert, Arc'Antique).

montants verticaux constituant les deux pieds d'un objet qui en comportait logiquement quatre. Étant donné la taille de ce placage et de la distance entre les deux petits pieds, nous pensons qu'il s'agit très probablement du cache-serrure d'un coffre¹⁴. On connaît dans le monde romain quelques exemplaires de coffres et de coffrets en bois comportant différents types de placages métalliques, en particulier de bronze. Aucun n'est conservé dans sa totalité, à l'exception des grands coffres (*arcae*) de Pompéi, d'Herculanum ou d'Oplontis, retrouvés parfois en place dans les maisons privées de ces sites italiens (Nitti, 2011, p. 71). Mais ces objets sont de grandes dimensions et sont difficilement comparables à notre exemplaire. Le seul point commun serait l'usage des bustes anthropomorphes en façade, comme à Pompéi, où on retrouve de petits bustes en relief représentant des divinités ou des personnages mythologiques (Künzl, Künzl, 1998, p. 217). La majorité des coffres connus dans le monde romain sont fragmentaires. Dans la plupart des cas, les découvertes comprennent des éléments isolés de coffrets ou de boîtes, comme des montants d'angles ou des serrures. Rares sont les exemplaires plus ou moins complets comme ceux de Pannonie (Gáspár, 1986) ; leur étude a permis de montrer la diversité de ce type d'objets dans cette province romaine d'Europe centrale. Plus récemment, une découverte archéologique dans l'habitat romain de Sontheim-an-der-Brenz (Allemagne) permet de proposer une restitution satisfaisante (Ludwig, 1994). Six pièces de bronze ont été retrouvées le long d'un mur de l'habitat antique : quatre montants d'angle perforés, une plaque de serrure et une plaque décorative. Renate Ludwig a montré que ces pièces étaient fixées sur un coffret de bois qui ne s'est pas conservé (fig. 17). Ces montants ne sont pas identiques. En effet les n^{os} 5 et 6 s'inscrivent dans un

14. L'objet étant très incomplet, il est difficile de trancher entre coffre et coffret. Mais la comparaison avec les dimensions estimées de l'exemplaire de Sontheim (longueur : 30 cm, largeur : 15 cm, hauteur : 12 cm) (Ludwig, 1994, p. 265) montre que la boîte de Châteaumeillant est nettement plus grande. En effet, sa largeur atteint 26 cm ; nous proposons donc le terme de coffre pour notre exemplaire.



a



b

Fig. 17 – Le coffret de Sontheim/Brenz (Allemagne) reproduit in Ludwig, 1994, p. 265-268 : a, les éléments en bronze du coffret ; b, proposition de restitution du coffret.

rectangle régulier alors que les n^{os} 3 et 4 présentent dans leur partie supérieure des encoches symétriques. D'après l'auteur de l'étude, ces encoches sont caractéristiques des coffrets à couvercle coulissant que l'on trouve dans le monde romain. Or, une encoche identique est visible sur la plaque de serrure de Châteaumeillant, en haut à gauche sur la fig. 13 (en haut à droite sur la fig. 16). Certes l'échancrure symétrique est brisée, mais la fente constituée par cette encoche suggère



Fig. 18 – Le cheval-bec verseur (cliché : J.-G. Aubert, Arc'Antique).

bien l'emplacement d'un couvercle coulissant comme sur le coffret de Sontheim. Les exemplaires des deux sites montrent toutefois des points de divergence. Par exemple, le coffret de Sontheim présente un accueilage avec une ouverture rectangulaire horizontale, tandis que sur notre exemplaire, l'entrée, également rectangulaire, est verticale et terminée dans sa partie haute par un cercle (Guillaumet, Laude, 2009, p. 152). Autre différence : contrairement au coffret de Sontheim, celui de Châteaumeillant possède des pieds (celui de Sontheim pouvait toutefois être pourvu de pieds de bois pas entièrement recouverts par le placage de bronze). Enfin, les montants de Sontheim sont perforés car des clous fixaient les parements métalliques au coffret de bois. À Châteaumeillant, l'absence de perforations pourrait indiquer que le cache-entrée était plaqué sur un coffre de métal et non pas de bois. Cette observation pourrait être confirmée par les traces de métal blanc (étain) visibles sur toutes les bordures de notre objet (fig. 16). En effet, ce métal blanc pourrait correspondre aux traces de la soudure du cache-entrée sur un support métallique. Seuls deux petits trous sont présents sur l'exemplaire de Châteaumeillant. Ils se trouvent tous les deux du même côté (fig. 16, à droite, signalés d'un cercle rouge), sont morphologiquement différents l'un de l'autre et ne sont pas symétriques. Le premier est un trou parfaitement circulaire et régulier de 5 mm de diamètre, fait à l'emporte-pièce. Il a été réalisé de manière très précise car il n'y a aucune trace d'enfoncement. Il est situé dans la partie inférieure de l'objet, au-dessus du pied, près de l'angle formé par les deux côtés. Sur le même côté du coffre, un peu plus haut sur l'objet, le second trou, irrégulier, mesure 2 mm et on peut voir à l'œil nu des traces d'enfoncement impliquant qu'il a été réalisé avec une pointe ou un clou. Ce petit trou se trouve sur le bord de la pièce, à un endroit où la soudure à l'étain n'est pas présente. Il est donc probable que cette partie du placage de bronze était fixée sur une pièce de bois. On ne dispose pas, hélas, de la partie symétrique de l'objet, celle-ci ayant été arrachée.

LE CHEVAL-BEC VERSEUR

Cet objet de 578 g est une fonte creuse composée de deux parties¹⁵ : une tête de cheval de 10 cm de hauteur qui s'arrête à l'encolure de l'animal (fig. 18) et un long bec verseur (15,5 cm) qui sort de sa bouche et porte la longueur totale de l'objet à 25,5 cm. Sous la tête de l'animal, on observe une large ouverture débordante en forme de sabot de cheval qui mesure 7,5 x 6,5 cm. Cette ouverture s'adaptait visiblement sur un support et communiquait avec le bec verseur pour écouler un liquide qui devait être de l'eau, comme en témoignent les dépôts de calcite découverts par le restaurateur, aussi bien dans l'ouverture située sous la tête qu'à plusieurs endroits du bec verseur. La base ne présente aucune perforation ni trace de soudure qui pourraient nous renseigner sur le mode de fixation de cet objet.

Le bronze est doré et les détails de l'anatomie de l'animal ont été soigneusement dessinés et ciselés par l'artiste (fig. 19) : les oreilles sont fines et droites, les yeux et les naseaux délicatement gravés. Lorsqu'on le regarde de face, on remarque que l'œil gauche du cheval est légèrement plus haut que le droit. La crinière est toilettée, peignée et séparée en deux de chaque côté de l'encolure. Le toupet est attaché par un lien serré à la base, laissant libres quatre boucles au sommet de la coiffure. Ce mode d'attache révèle un toilettage du cheval, comme on le fait aujourd'hui sur ces animaux pour les concours ou les présentations. On retrouve d'ailleurs le même principe d'attache du toupet avec un lien et des boucles sur le grand cheval de Neuvy-en-Sullias (Vial, 2007, p. 49).

Quelle était la nature du support auquel était adapté ce long bec verseur ? Par sa morphologie, il se prête mal à l'écoulement de l'eau d'une petite fontaine ou d'un modeste réservoir. En revanche, il paraît devoir être facilement ajusté à un récipient. Mais il ne s'agissait probablement pas d'une outre en peau ou

15. Les radiographies réalisées au C2RMF par B. Mille montrent que le cheval-bec verseur a été réalisé à la cire perdue en un seul jet de coulée.



Fig. 19 – Détails du cheval-bec verseur
(clichés : J.-G. Aubert, Arc'Antique).

en cuir souple, sinon il eût fallu que cette partie souple comporte une sorte de collerette métallique épousant la forme de l'encolure de l'animal, propre à recevoir une soudure. Il semble également difficile de voir là un robinet car aucun dispositif ne permet d'obturer le conduit ou de contrôler l'écoulement de l'eau. Nous pensons plutôt être en présence du bec verseur d'une *authepsa*¹⁶, un récipient dont quelques attestations littéraires sont connues (Cicéron, *Pro Sex. Roscio Amerino*, XLVI, 133 ; Juvénal, *Satires*, V, 63 ; *Histoire Auguste*, Antonin Elagabal, XIX, 3). La découverte d'*authepsae* est rare. On en a cependant retrouvé à Pompéi, en Hongrie et en Gaule (Chartres, Genève et Avenches)¹⁷, mais aucune ne présente un bec verseur compa-

16. Ancêtre du samovar, c'est une bouilloire destinée à chauffer l'eau et/ou à la conserver chaude. Généralement en bronze, ce récipient contient un foyer, manchon amovible en forme de cône, dans lequel on plaçait des braises. Une *authepsa* de petite taille ou de taille moyenne pouvait être couramment utilisée par les serviteurs pour servir les convives, puisqu'il ne faut pas oublier que les Romains buvaient volontiers leur vin coupé d'eau chaude (Martial, *Épigrammes*, I, 11 et XIV, 113).

17. Pour celle de Chartres, haute de 0,32 m, voir Ferdière, de Kisch, 1984, p. 297-298 ; l'exemplaire d'Avenches, haut de 0,45 m, est conservé au musée d'Avenches (inv. 1910/4986) (Bögli, 1984, p. 55, fig. 64) dont nous remercions



Fig. 20 – Authepsa d'Avenches (Suisse) (hauteur : 0,45 m ;
n° d'inventaire : 1910/4986 ; cliché : Musée romain d'Avenches).

table. Cependant, l'aspect général de la base de la tête de cheval suggère qu'elle pouvait s'adapter à un réservoir comparable à celui d'Avenches (fig. 20).

LE LION

Le lion en bronze massif, intact, est sans nul doute l'objet le plus impressionnant de la série. Découvert le 24 juillet 2012 dans l'US 15 du puits 269 (fig. 21), il mesure 27 cm de longueur pour 17 cm de hauteur et pèse 3,6 kg. Son épiderme était recouvert d'une gangue de concrétions au moment de sa découverte, signe de son séjour prolongé dans la boue humide du fond du puits. Quelques éclats dans cette gangue verte montraient l'épiderme doré de la sculpture et même la gravure

la conservatrice, Sophie Delbarre-Bärtschi, qui nous a gracieusement communiqué le cliché de l'*authepsa* (fig. 20).



Fig. 21 – Le lion découvert dans le puits 269 (cliché : J.-G. Aubert, Arc'Antique).

des poils sur les pattes antérieures. Les incrustations d'argent et de cuivre rouge n'étaient toutefois pas visibles. Comme le cheval, le lion a été réalisé à la cire perdue, en un seul jet de coulée.

Le félin est en extension, ses pattes antérieures lancées en avant : il s'agit donc d'un lion bondissant. Le corps est parfaitement proportionné et symétrique vu de dessus, les plis de la peau sont représentés à l'arrière des épaules, la musculature et les côtes se devinent sous la peau des flancs (fig. 22). Les poils sont figurés par de petits traits gravés sur les pattes antérieures, les épaules, les joues et le front de l'animal. Ils ont été réalisés après refroidissement de la pièce. La tête est massive et majestueuse, tournée légèrement sur le côté gauche. La crinière est représentée par de grosses boucles régulières et bien dessinées, encastrées les unes dans les autres, de l'encolure jusqu'au poitrail ; elle retombe sur les épaules. Sur le front, les boucles sont relevées, sans doute pour dégager les arcades sourcilières saillantes et mettre en valeur les yeux incrustés d'argent. Les deux oreilles, petites et rondes, sont figurées de chaque côté, mais plus discrètement, semble-t-il. D'autres boucles ornent le poitrail, prolongeant ainsi la crinière. De la base des flancs jusqu'à l'intérieur des cuisses, on remarque une frise de boucles plus petites mais traitées de manière identique, encore présente à la base des membres antérieurs. Elle figure une frange de poils à la base des flancs que portent certains lions à crinière très développée. Le nez est large, le front plat et incliné. Les yeux sont très détaillés, et la pupille a même été creusée pour

conférer vie et profondeur au regard. Ces détails donnent à l'animal une expression anthropomorphe, probablement délibérée de la part du sculpteur.

Le lion tient dans sa gueule la tête d'un cheval (fig. 21). Celle-ci est particulièrement petite et disproportionnée par rapport à celle du lion. Les oreilles de l'équidé sont pendantes, les yeux sont ouverts mais vides. Les naseaux sont dilatés et la bouche entrouverte laisse voir les dents. Cette expression indique clairement que le cheval est mort. Entre les mâchoires du lion, sur le côté gauche, le restaurateur a observé une matière rouge, du cuivre, qui semble là pour symboliser les babines du félin ou alors du sang dans sa gueule. Entre les mâchoires droites, symétriquement, un emplacement vide contenait sans aucun doute la même matière rouge mais elle a disparu. Quoi qu'il en soit, les incrustations de cuivre et d'argent montrent que cette sculpture de bronze était polychrome.

Les pattes avant du lion sont percées chacune d'un petit trou au milieu des métacarpiens. Ces trous indiquent qu'elles étaient fixées sur un support par des rivets. De même, les pattes arrière ne sont pas complètes, mais elles ne sont toutefois pas brisées. L'articulation entre les cuisses et les jambes comporte une petite encoche, à gauche comme à droite, dans le même axe que les trous des pattes avant. Les quatre pattes étaient donc engagées sur un support. Le ventre de l'animal comporte une grande perforation rectangulaire de 17 x 8 cm qui laisse penser qu'une pièce pouvait s'y s'encaster, mais il s'agit plutôt d'une trappe technique utilisée par le sculpteur pour extraire le noyau



Fig. 22 – Détail des quatre côtés du lion (clichés : J.-G. Aubert, Arc'Antique).

de coulée¹⁸. À proximité de cette perforation, le sexe du lion est évoqué, uniquement son pénis, un détail anatomique qui ne devait toutefois pas être visible lorsque la pièce était en place sur son support.

Ce lion constitue de toute évidence un ornement et plusieurs hypothèses s'offrent à nous : on pense au décor d'un meuble (lit, banquette ou siège), d'une poignée de porte ou de portail ou encore d'un char. En effet, le lion aurait pu décorer la partie antérieure de la caisse d'un char à laquelle il aurait été solidement assujéti par des rivets (pattes antérieures), par une pièce de bois encastrée sous le ventre de l'animal et par deux encoches (pattes postérieures). Un deuxième lion identique aurait alors été fixé symétriquement, à l'autre extrémité de la partie frontale de la caisse, les deux félins encadrant généralement un sujet central. On retrouve des ornements de chars semblables au Maroc, notamment à Volubilis (lionne couchée) et surtout à Banasa (tigresse prête à bondir) (Boube-Piccot, 1980, p. 46-48 et p. 211-215). Le lion de Châteaumeillant rappelle également l'applique de bronze moulée et ciselée, destinée à être fixée sur l'armature en bois d'un char romain, découverte près de Revel (Haute-Garonne). Cet ornement représente « une panthère attaquant sauvagement au poitrail un cheval au galop, monté par un cavalier qui, déstabilisé, se penche pour la frapper de son glaive » (Pouzol, 2009, p. 56-57). Mais le rapprochement le plus évident se fait avec les deux panthères de bronze qui ornaient les extrémités de la partie antérieure d'un char thraco-macédonien provenant d'un tumulus de la vallée du Vardar (Seure, 1904, p. 221-222). Ce véhicule de voyage a d'ailleurs fait l'objet d'une reconstitution au Römisch-Germanisches Museum de Cologne en Allemagne où des moulages des panthères ont été replacés *in situ* sur la voiture (Wolff, 2003, p. 54-55). On ne peut s'empêcher de faire un rapprochement avec le char à quatre roues découvert dans le puits 269 (voir l'article d'Alicia Torrado Alonso, *infra*, p. 321-342), mais il nous paraît difficile d'imaginer un décor

aussi luxueux ornant un char de type *plaustra*. Même si le lion n'a aucun rapport avec le véhicule découvert dans le puits 269, on ne peut pas exclure définitivement son éventuelle fonction d'ornement de char.

Une autre piste mérite d'être approfondie. Les poignées du portail monumental de Ladenburg (Bade-Wurtemberg) constituent en effet, une autre comparaison pertinente. Au nombre de trois, ces poignées figurent des léopards marins¹⁹ (Künzl, Künzl, 1998, p. 13). Elles font partie d'un dépôt de 80 kg de bronze caché dans une *mansio* vers 260 après J.-C. Elles présentent de nombreuses analogies avec le lion de Châteaumeillant : elles sont en bronze massif, figurent un félin, affectent la même position du corps de l'animal avec les antérieurs en extension et la tête tournée vers la droite ou la gauche (deux d'entre elles sont symétriques). Elles présentent également une perforation quadrangulaire sur le ventre et leur datation est comparable. Mais il y a aussi quelques différences : elles représentent des animaux mythiques, sont plus grandes (par exemple 46 cm pour L7/4) et plus lourdes (entre 5,7 et 7,5 kg). Elles comportent aussi deux petits socles quadrangulaires qui permettaient de les fixer dans une platine en tôle de bronze décorée. Ces platines étaient placées symétriquement sur les battants d'un portail et les léopards avaient la tête tournée l'un vers l'autre. Ces léopards correspondent à des poignées fixes sur platine et appartiennent, avec d'autres objets découverts dans le dépôt, au décor de portes monumentales, probablement d'un temple situé dans la ville antique de *Lopodunum*. Le lion de Châteaumeillant pourrait ainsi correspondre lui aussi à une poignée de porte monumentale, et si tel était le cas, ce sont les pattes avant et arrière qui devaient être fixées sur une platine. On peut difficilement aller plus loin dans cette hypothèse, d'autant qu'il n'existe aucun autre objet évoquant des ornements de portes au sein de notre corpus. Mais on retiendra les analogies morphologiques étonnantes du lion avec les léopards de Ladenburg.

18. Le noyau de terre est visible dans la perforation.

19. Ces trois pièces sont composées de deux parties distinctes : l'avant des animaux correspond à un léopard, l'arrière à une queue de poisson.

*
**

Les études sur les mobiliers découverts dans le puits 269 de Châteaumeillant ne sont pas encore terminées, mais par cet article, nous avons souhaité présenter à la communauté scientifique les pièces les plus exceptionnelles, sans attendre l'achèvement des analyses. C'est pour la même raison qu'une autre découverte remarquable réalisée dans ce puits, la voiture à quatre roues, fait elle aussi l'objet d'un article par A. Torrado Alonso dans ce volume, *infra*, p. 321-342. Des études sont en cours sur la céramique (S. Gomez, Éveha), la faune (C. Genies, Éveha), les tablettes de *defixio*, les milliers de carporestes (F. Jedrusiak, ArScAn), les monnaies (K. Gruel, CNRS), les bois naturels et bois travaillés dont les pièces de la voiture (CIPRES, Besançon), les cheveux humains (P. Charlier, université Paris-V) et les restes végétaux (M. Kühn, université de Bâle).

Les objets en bronze du puits 269 sont des pièces d'orfèvrerie, luxueuses et précieuses, et elles étaient sans nul doute déjà considérées comme exceptionnelles à l'époque romaine à Châteaumeillant. Leur grande qualité artistique et la haute technicité de leur fabrication montrent qu'elles sont l'œuvre d'un atelier de haut niveau que nous ne savons toutefois pas localiser aujourd'hui. Il pourrait se trouver en Gaule mais aussi beaucoup plus loin dans l'Empire. Les études métallographiques réalisées début 2014 par B. Mille au laboratoire du C2RMF nous éclaireront peut-être sur la question de la provenance de ces objets.

Au-delà du caractère exceptionnel de ce dépôt, il restera à déterminer quels ont pu être les liens entre tous ces objets, jetés, cachés ou déposés rituellement au fond du puits 269. On évoquera les dépôts de fondation et de fermeture des puits, pratiques courantes aux II^e et III^e s. apr. J.-C. en Gaule, à l'instar des sites de Bliesbrück-Reinheim (Moselle-Sarre) (Petit, 1988), Allonnes (Sarthe) (Biarne, 1977) ou Limoges (Haute-Vienne)

(Loustaud, 1986), pour ne citer que quelques exemples. Les études et analyses en cours sur les mobiliers permettront peut-être de caractériser ces rituels spécifiques dans les pratiques religieuses gallo-romaines.

Aussi, la découverte du puits 269 relance-t-elle la problématique sur les puits de Châteaumeillant initiée par Émile Chénon dans les premières années du XX^e s. puis délaissée, éclipsée par d'autres découvertes majeures sur ce site biturige, en particulier les « caves à amphores » qui ont focalisé l'attention des chercheurs sur les réseaux de distribution du vin italien au II^e s. av. J.-C.

Une des questions essentielles qui demeure aujourd'hui est ainsi celle de la place de ce puits dans l'agglomération gallo-romaine de *Mediolanum* qui figure, rappelons-le, sur la Table de Peutinger.

Cette découverte nous invite également à réfléchir sur la fonction de cette agglomération au sein de la *civitas* des Bituriges. On n'y connaît en effet aucun monument public et les quartiers d'habitat paraissent diffus. La situation du puits 269, au milieu d'une ville laténienne, sans contexte gallo-romain apparent autour, porte donc à s'interroger : peut-on établir un lien entre ce puits, ou cette occupation tardive, et l'habitat laténien ? S'agit-il d'une réoccupation de l'*oppidum* dont les artisans auraient eu conscience du caractère celtique, ancestral et sacré ?

Après avoir été l'un des sites les plus stimulants pour la recherche archéologique au début des années 1960, Châteaumeillant, le *Mediolanum* des Bituriges Cubes, était tombé dans l'oubli pendant trente ans. Cette découverte matérielle exceptionnelle de 2012 attire donc de nouveau l'attention sur ce site remarquable et méconnu pour l'époque romaine. En effet, le puits 269 actualise et réoriente les problématiques posées en ouvrant de nouvelles pistes de recherche et permet ainsi à Châteaumeillant de reprendre sa place au sein des grands débats archéologiques.

BIBLIOGRAPHIE

ABRÉVIATIONS

CTHS	Comité des travaux historiques et scientifiques.
CUF	Collection des universités de France.
DFS	Document final de synthèse.
FERACF	Fédération de la revue archéologique du Centre de la France.
RACF	<i>Revue archéologique du Centre de la France.</i>
RAE	<i>Revue archéologique de l'Est.</i>

SOURCES ANTIQUES

CICÉRON

Plaidoyer pour Sex. Roscius d'Amérie, in *Discours*, éd. et trad. H. de la Ville de Mirmont, Paris, Les Belles Lettres (coll. CUF), 1960, p. 131.

HISTOIRE AUGUSTE

Histoire Auguste, Antonin Elagabal, éd. et trad. A. Chastagnol, Paris, R. Laffont (coll. Bouquins), 1994.

JUVÉNAL

Satires, éd. et trad. P. de Labriolle et F. Villeneuve, Paris, Les Belles Lettres (coll. CUF), 1967.

MARTIAL

Épigrammes, éd. et trad. H.-J. Izaac, Paris, Les Belles Lettres (coll. CUF), 1969.

BIBLIOGRAPHIE

**BARATTE F., BONNAMOUR L.,
GUILLAUMET J.-P., TASSINARI S.**

1984 : *Vases antiques de métal au Musée de Chalon-sur-Saône*, Dijon, Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est (coll. Suppl. à la RAE, 5), 135 p.

**BATARDY C., BUCHSENSCHUTZ O.,
DUMASY F.**

2001 : *Le Berry antique : atlas 2000*, Tours, FERACF (coll. Suppl. à la RACF, 21), 190 p.

BIARNE J.

1977 : « Le rituel des puits chez les Aulerques Cénomans », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 84, 4, p. 7-27 [consultable en ligne sur persee.fr].

BÖGLI H.

1984 : *Aventicum : la ville romaine et le musée*, Avenches, Association Pro Aventico (coll. Guides archéologiques de la Suisse, 19), 83 p.

BOUBE-PICCOT C.

1980 : *Les Bronzes antiques du Maroc -III- Les Chars et l'attelage*, Rabat, Musée des Antiquités (coll. Études et travaux d'archéologie marocaine, VIII), 446 p.

BOUCHET M.

2007 : *L'Oppidum de Châteaumeillant-Mediolanum (Cher) : inventaire et cartographie des vestiges archéologiques laténiens et gallo-romains*, Mémoire de Master 1, Université Paris-I, 93 p.

2013 : « La carte archéologique de Châteaumeillant (Cher) », in GANDINI C., LAÛT L. (DIR.), *Regards croisés sur le Berry ancien : sites, réseaux et territoires*, Tours, FERACF (coll. Suppl. à la RACF, 44), p. 29-43.

CHÉNON E.

1900 : « Notes archéologiques sur le Bas-Berry », *Mémoires de la Société des antiquaires du Centre*, XXIV, p. 22-77.
1940 (rééd. 2006) : *Histoire de Châteaumeillant*, t. 1, Paris, Le Livre d'histoire (coll. Monographies des villes et villages de France), 342 p.

EGGERS A. J.

1951 : *Die römische Import im freien Germanien*, Hambourg, Hamburgisches Museum für Völkerkunde und Vorgeschichte, 212 p.

FERDIÈRE A., KISCH Y. DE

1984 : « Informations archéologiques : circonscription du Centre », *Gallia*, 42, 2, p. 297-298.

FERDIÈRE A., VILLARD A.

1993 : *La Tombe augustéenne de Fléré-la-*

Rivière (Indre) et les sépultures aristocratiques de la cité des Bituriges en Berry au début de l'époque gallo-romaine : le fer, le vin, le pouvoir et la mort, Saint-Marcel-sur-Indre et Tours, Musée d'Argentomagus et RACF (coll. Mémoires du Musée d'Argentomagus, 2 et Suppl. à la RACF, 7), 316 p.

GÁSPÁR D.

1986 : *Römische Kästchen in Pannonien*, Budapest, Archäologisches Institut der UAW (coll. Antaeus, 15), 320 p.

GUILLAUMET J.-P., LAUDE G.

2009 : *L'Art de la serrurerie gallo-romaine : l'exemple de l'agglomération de Vertault (France, Côte-d'Or)*, Dijon, éd. universitaires de Dijon (coll. Art, archéologie & patrimoine), 158 p.

HUGONOT E., GOURVEST J.

1961 : « L'oppidum de Mediolanum, Châteaumeillant, Cher », *Celticum*, I, p. 193-204.

KRAUSZ S.

1997 : *Évaluation archéologique sur le tracé du contournement est de Châteaumeillant*, Rapport de diagnostic, Ministère de la Culture, AFAN, Orléans, 207 p.

2007 : « La topographie et les fortifications celtiques de l'oppidum biturige de Châteaumeillant-Mediolanum (Cher) », *RACF*, 45-46, p. 217-226.

2009 : « L'oppidum de Châteaumeillant-Mediolanum (Cher) » in CHARDENOUX M.-B., KRAUSZ S., BUCHSENSCHUTZ O., VAGINAY M. (DIR.), *L'Âge du Fer dans la boucle de la Loire : les Gaulois sont dans la ville*, Actes du XXXII^e colloque de l'Association pour l'étude de l'âge du Fer (AFEAF), Bourges, 1^{er}-5 mai 2008, Bourges, FERACF/AFEAF (coll. Suppl. à la RACF, 35), p. 67-73.

2014 : « Stratégie et défense des oppida celtiques : les remparts de guerre des Bituriges Cubi », in BUCHSENSCHUTZ O., DUTOIR O., MORDANT C. (DIR.), *Archéologie de la violence et de la guerre dans les sociétés pré- et proto-historiques*, Actes du 136^e congrès du CTHS, Perpignan, mai 2011, Paris, éd. du CTHS, p. 193-207.

KÜNZL E., KÜNZL S.

1998 : *Das römische Prunkportal von Ladenburg*, Stuttgart, Konrad Theiss Verlag (coll. ALManach, 3), 102 p.

LEMOINE S.

2013 : Rapport de restauration de l'œnochoé découverte dans le puits 269 de Châteaumeillant, Nantes, Laboratoire Arc'Antique, non publié.

LOUSTAUD J.-P.

1986 : « Rites de comblement dans les puits gallo-romains du III^e siècle à Limoges », *Aquitania*, 4, p. 99-107.

LUDWIG R.

1994 : « Beschläge eines Kästchens mit Schiebedeckel aus Sontheim/Brenz », in *Akten der 10. Internationalen Tagung über antike Bronzen*, Freiburg, 18-22 Juli 1988, Stuttgart, Konrad Theiss Verlag (coll. Forschungen und Berichte zur Vor- und Frühgeschichte in Baden-Württemberg, 45), p. 264-268.

MOITRIEUX G.

2002 : *Hercules in Gallia : recherches sur la personnalité et le culte d'Hercule en Gaule*, Paris, De Boccard (coll. Gallia Romana, 5), 518 p.

MUNOS M. (DIR.)

2010 : *Etrechet, Indre. ZAC d'Ozans, phase 1, tranche 1*, Rapport de diagnostic archéologique, Inrap, 365 p.

NITTI P. (DIR.)

2011 : *Pompéi, un art de vivre*, Catalogue d'exposition, Musée Maillol, 21 sept. 2011-12 fév. 2012, Paris, Gallimard, 224 p.

PETIT J.-P.

1988 : *Puits et fosses rituels en Gaule d'après l'exemple de Bliesbruck (Moselle)*, Sarreguemines, Groupe d'étude pour le développement et l'aménagement du site archéologique de Bliesbruck, 257 p.

POUZOL C.

2009 : « La panthère et le cavalier : ornement de char romain », *Cahiers de la Société d'histoire de Revel Saint-Ferréol*, 14, p. 56-57.

SEURE G.

1904 : « Un char thraco-macédonien », *Bulletin de correspondance hellénique*, 28, p. 210-237.

TASSINARI S.

1993 : *Il vasellame bronzeo di Pompei*, Rome, L'Erma di Bretschneider, 805 p.

VIAL E.

2007 : « Les figures animales », in GORGET C., (DIR.), *Le Cheval et la danseuse : à la redécouverte du trésor de Neuvy-en-Sullias*, Paris, Somogy Éditions d'Art, p. 48-87.

WOLFF G.

2003 : *Roman-Germanic Cologne : a Guide to the Roman-Germanic Museum and City of Cologne*, Köln, Bachem, 312 p.